



BREF DE SA SAINTETÉ
LE PAPE PIE X
A HEDVIGE, COMTESSE ZAMOYSKA.

CHÈRE FILLE EN JÉSUS-CHRIST,
SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE.

L'ŒUVRE établie par vos soins et ceux de votre fille et déjà encouragée par Léon XIII, Notre prédécesseur, vous Nous l'avez décrite à Nous aussi et vous Nous en avez expliqué les règlements. Cela Nous est très agréable et Nous procure une occasion favorable de manifester la bienveillance dont Nous sommes animé envers cette association. Il Nous plaît, en effet, de considérer votre Œuvre dans son but qui est de prendre les jeunes filles au sortir de l'école, au moment le plus dangereux de tous, où leur formation ultérieure est

DILECTA IN CHRISTO FILIA,
SALUTEM ET APOSTOLICAM BENEDICTIONEM.

QUOD curis conditum tuis tuæque filiae, Nobis etiam, post acceptas a Leone XIII dec. Nostro laudes, enarraris opus eiusque descripseris leges, gratum vehementer est, opportunamque aperit viam ad Nostrum in Sodalitatem animum cum benevolentia aperiendum. Placet enim eo vestrum spectare opus, ut puellarum, quæ fuerint iam scholas emensæ, quarumque dein, periculosissima omnium tempestate, institutio sæpe negligitur,



115796

souvent négligée, afin de parfaire leur éducation, en les exerçant dans la piété et dans l'étude, et en leur enseignant en même temps à employer leurs mains aux travaux de la maison, ce qui fait que l'Œuvre est à la fois une école pratique de vie chrétienne et d'économie domestique. Mais, ce qui nous impressionne plus agréablement encore, et ce qui élargit votre champ d'action, c'est votre dessein de venir en aide à la société tout entière, et cela, au moyen des jeunes filles formées par vous. Après leur avoir inspiré une haute estime pour la grâce qu'elles ont reçue dans le baptême et pour les devoirs qui en résultent, après les avoir façonnées par vos enseignements, vous faites pénétrer, par elles, à leur retour dans leurs familles, l'esprit de la vie chrétienne dans leur entourage, et vous pouvez par elles, qui en deviennent comme les gardiennes, l'alimenter et l'entretenir. C'est pourquoi les bonnes espérances que

perficiatur apte disciplina, quum ut pietate et studio informentur, tum ut labori domestico edoceantur exercere manus ; quo fit, ut opus idem et practica sit christiane vivendi schola, et domuum simul recte administrandarum præceptio. At quod iucondius percellit Nos latioremq̃ certe complectitur utilitatis campum, studio continetur vestro adiuvandæ consociationis humanæ universæ, idque institutarum præsidio adolescentium. Has enim summa in primis imbuitis opinione collatæ per baptismum gratiæ ac sequentium inde officiorum earumque deinde ope, quum excultæ remearint ad suos, spiritum christianæ vitæ in animos hominum ingeritis, datisque quasi custodibus, alitis ac fovetis. Bonas

BREF DE SA SAINTETÉ LE PAPE PIE X

Notre prédécesseur avait conçues de votre association, non seulement à Notre tour Nous les partageons de grand cœur, mais Nous vous félicitons de ce qu'elles se sont déjà réalisées, autant qu'on pouvait l'attendre de la courte existence de l'Œuvre et de ce caractère d'une association formée de femmes qui tendent à la sainteté sans être liées par aucun vœu. Nous avons la confiance que de plus en plus, dans l'avenir, la société de Notre-Dame du Bon Conseil remplira Notre attente et qu'elle répondra aux vœux de l'Eglise Catholique, en portant encore plus loin les limites de son zèle. C'est pourquoi, Nous voulons ratifier les concessions d'indulgences faites à votre association par Léon XIII, d'heureuse mémoire, et Nous y ajoutons une indulgence plénière à gagner le jour de la fête de saint Joseph aux conditions ordinaires. Comme témoignage de Notre bon vouloir et comme gage des dons célestes, Nous accordons de

propterea spes, quas de sodalitate Noster iniit Decessor, Nos etiam non modo capimus libenter, sed impletas quoque esse, pro brevi vita operis et pro sodalitatis ingenio, quæ e feminis coalescit nullo votorum vinculo ad sanctitudinem contendentibus, gratulamur. Id vero futurum confisi, ut magis magisque in posterum Sodalitas Beatæ Mariæ Virginis a Bono Consilio expectationem Nostram tueatur, votisque Ecclesiæ Catholicæ, fines in primis alacritatis suæ proferendo, respondeat, munera indulgentiarum rata esse volumus, quæ Leo XIII fel. rec. largitus sodalitate est, addimusque plenam admissorum veniam festo die S. Joseph, sub statis conditionibus, assequendam. Testem voluntatis Nos-

BREF DE SA SAINTETÉ LE PAPE PIE X

grand cœur, dans le Seigneur, la bénédiction apostolique à vous, à votre fille, à toutes les associées et aux jeunes filles auxquelles vous donnez vos soins.

Donné à Rome, auprès de Saint-Pierre, le 10 mai 1906, de Notre Pontificat l'an troisième.

PIE X, PAPE.

træ auspiciemque cœlestium donorum Apostolicam Benedictionem tibi, filiæ tuæ, sodalibus universis atque adolescentibus, quæ curatione vestra fruuntur, peramenter in Domino impertimus.

Datum Romae apud S. Petrum die X Maii MDCCCXVI, Pontificatus Nostri tertio.

PIUS. P. P. X

Pour copie conforme :

L. S.

Posen, 20 Juillet 1906.

+ ÉDOUARD LIKOWSKI, Évêque.



BIBLIOTEKA KÓRNICKA

115796

DO KORZYSTANIA W CZYTELNI